

Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Herausgeber: Union syndicale suisse
Band: 2 (1910)
Heft: 11

Rubrik: Mouvement syndical international

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 18.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

travailleurs de l'esclavage du salariat et la socialisation des moyens de production, d'après le programme de la social-démocratie, tout cela n'a pas suffi pour décider les chrétiens à changer leur attitude.

Quant à cette partie de la classe ouvrière qui a conservé les convictions bourgeoises — à cette époque il s'agissait surtout des cheminots — elle ne s'était jamais décidée à faire partie de la Fédération des syndicats professionnels, malgré toutes les déclarations de neutralité politique.

Comme nous avons pu le constater plus tard, c'étaient bien moins des questions de neutralité politique, que des questions personnelles et surtout des considérations financières (la question des cotisations) qui avaient retenu les cheminots à se joindre avec les autres organisations syndicales à la Fédération des syndicats professionnels.

Aujourd'hui la *Société suisse des chauffeurs de locomotives* et, à partir du nouvel-an 1911, l'*Union ouvrière suisse des employés aux transports A.U.S.T.* adhèrent à notre **Union des fédérations syndicales**, malgré que l'article premier de l'Union dit clairement qu'elle est l'union des fédérations professionnelles et industrielles qui *se placent sur le terrain de la lutte de classe prolétarienne*.

Les membres des organisations syndicales dans l'industrie horlogère et ceux du *Typographenbund*, qui n'ont pas encore pu se détacher des convictions bourgeoises, ne paraissent pas non plus s'être beaucoup préoccupés de la neutralité politique de l'Union syndicale. Pourvu que dans leurs syndicats respectifs on ne les empêche pas d'adhérer à l'organisation politique qu'ils préfèrent — un droit qui ne leur sera jamais contesté par l'Union syndicale — nous croyons qu'ils ne se préoccupent pas davantage de la neutralité politique à l'avenir que dans le passé.

Les seuls, qui crient aussi haut que les chrétiens contre la politique dans les syndicats, ce sont les anarchistes et leurs auxiliaires les anarcho-syndicalistes.

Les syndicats plus ou moins anarchistes qui furent fondés successivement en Suisse romande et surtout l'influence que les intellectuels-anarchistes non organisés ont cherchée à exercer sur le mouvement syndical ont tôt permis à tout le monde de se rendre compte des véritables motifs qui poussaient les anarchistes à réclamer si fort la neutralité politique des syndicats. On a constaté que pour ces messieurs il s'agissait surtout d'avoir un terrain libre pour répandre leur doctrine particulière. A ce sujet, nous devons encore ajouter cette observation qu'à certains endroits on a pratiqué une politique de parti qui est pire que la pire anarchie, un genre de

politique condamnable sous tous les rapports et à laquelle les anarchistes doivent une bonne partie du succès de leur propagande.

Avec ça nous sommes arrivés au bout de notre chapitre sur la neutralité des syndicats. En résumant, nous constatons que cette neutralité, comprise dans un sens raisonnable, n'a pas satisfait ceux que l'on voulait gagner pour le *Gewerkschaftsbund*. Poussée à son extrême conséquence, elle aurait empêché toute action sérieuse de l'ensemble des organisations syndicales, en laissant le terrain libre aux jeux des curés et des anarchistes.

Il faut avouer franchement qu'avec ce genre de neutralité le *Gewerkschaftsbund* a fait naufrage.

Les expériences prouvent que la prospérité et la capacité d'action des organisations syndicales dépendent bien moins d'une formule plus ou moins bien trouvée sur la neutralité, que d'une conscience bien nette de leur situation de classe chez les salariés.

Les besoins ou nécessités du moment, résultant des circonstances créées par le développement économique et par les situations politiques générales, ces besoins se sont montrés plus forts que la bonne volonté de ceux qui croyaient garantir l'union et la paix à l'intérieur du mouvement et de l'organisation syndicale par l'application de la stricte neutralité politique et religieuse dans l'organisation syndicale.

Il nous reste à expliquer comment nous entendons aujourd'hui la neutralité politique des syndicats et la division du travail dans le mouvement ouvrier entre l'organisation syndicale et l'organisation ouvrière politique. Ce sera pour le prochain numéro de la *Revue syndicale*.



Mouvement syndical international

La grève des cheminots en France.

(Fin.)

Pour commencer, nous devons rectifier une erreur commise en parlant dans notre premier article de tractations (pourparlers) entre les représentants du personnel et ceux des directions des chemins de fer. Il n'y a jamais eu de tractations directes entre ces représentants. Les délégués des syndicats des cheminots s'étaient adressés à plusieurs reprises au ministre des chemins de fer et finalement au président du conseil et ce sont ces derniers qui traitèrent avec les directions des compagnies des chemins de fer.

Nous tenions à relever ce fait sans lui attribuer l'importance pour la grève que les critiques des syndicalistes français lui attribuent.

La défaite.

On sait déjà que les cheminots en grève ont dû reprendre leur service après 8 jours, c'est-à-dire le 18 octobre passé, sans avoir réussi à obliger les compagnies à leur faire des concessions formelles.

Plus de 3300 grévistes seraient restés sur le pavé, plus de 100 camarades, pour la plupart des militants ou hommes de confiance de l'organisation syndicale, furent arrêtées et se trouvent encore en majeure partie en prison à l'heure qu'il est.

Il va sans dire que cette issue de la grève n'aura pas servi d'encouragement ni aux participants à la grève, ni aux cheminots en général. Il n'y a rien d'étonnant à ce que l'effectif des syndicats des cheminots, qui s'était rapidement accru à la veille de la grève, ait de nouveau fort diminué à la suite d'une telle défaite.

Enfin, en jugeant le résultat purement matériel de cette grève, il faut reconnaître sans autre que les cheminots ont perdu la partie.

Cela explique la jubilation de la presse capitaliste en l'honneur des vainqueurs de la grève des cheminots, *Rothschild, Briand & Cie.*

Toutefois nous trouvons que ces cris de gloire poussés par des laquais de la presse bourgeoise, un peu partout où la culture capitaliste a déjà pénétré, sont prématurés. Nous avons déjà exposé une fois notre opinion au sujet de la façon de concevoir les victoires et les défaites dans les conflits entre le capital et le travail.

Nous avons dit, entre autres, que c'étaient des victoires et des défaites bien relatives, aussi longtemps qu'il reste des salariés, des patrons et des capitalistes pour se battre et se disputer la part aux produits ou pour s'imposer les conditions de travail, les uns aux autres.

Les réclamations des représentants bourgeois du genre de monsieur *Bérenger*, demandant une loi d'exception destinée à rendre les grèves des cheminots impossibles à l'avenir et enfin les moyens illégaux auxquels le traître Briand a eu recours pour étouffer la grève, montrent combien les vainqueurs se fient peu à leur victoire.

Tout ceci n'empêche nullement que les victoires relatives des adversaires peuvent porter de graves préjudices au développement du mouvement ouvrier, surtout à l'organisation syndicale ouvrière.

Il est par conséquent nécessaire de bien se rendre compte en pareille occasion des causes des défaites subies, afin d'éviter à l'avenir les fautes commises. Il paraît que nos camarades français soient du même avis, pourtant par leur examen et leur critique ils arrivent à des résultats très différents.

Pourquoi la défaite.

Dans le manifeste par lequel le second comité de grève annonce la fin de la grève (le mardi 18 octobre), les passages suivants doivent expliquer les décisions prises à ce sujet :

Le comité a préféré la rentrée sans conditions à des pourparlers mensongers qui ne pouvaient plus être poursuivis sans humiliation.

Il n'a pas tenu à vous que notre grève ne réussît pleinement. Aujourd'hui encore, nous pouvons dire que si un fléchissement s'était marqué depuis deux jours à Paris, le nombre des grévistes, resté considérable comme l'ont prouvé nos réunions d'hier et l'état de la province, eussent permis de garder encore presque intacte la force du mouvement.

Votre comité de grève a voulu une rentrée en bon ordre, afin que l'organisation prouvât ainsi sa vitalité et sa discipline.

Dans un dernier communiqué, par l'intermédiaire de sa police, le gouvernement s'est mis au service des compagnies pour assurer définitivement les révocations suspendues sur les militants. Sans plus attendre et puisque la grève ne peut être victorieuse, que du moins le comité de grève soit seul à porter toutes les responsabilités, s'il plaît au gouvernement de les rechercher.

Sous un gouvernement de liberté, sous un gouvernement qui aurait compris la folie des violences arbitraires accumulées sur le monde du travail, notre grève — grève corporative et professionnelle s'il en fût — aurait amené à composition les compagnies. Mais le gouvernement n'a rien épargné pour s'abaisser au niveau du patronat le plus féroce.

Menaces, révocations, arrestations, illégalités, décrets arbitraires de mobilisation ou de militarisation, violation de toutes les libertés syndicales ou individuelles, M. Briand a tout employé.

Nous l'avons vu, soutenu et poussé par une presse avide de ses faveurs, à la solde de toutes les puissances d'argent, prête à tous les mensonges pour déshonorer notre mouvement, acceptant d'avance toutes les fables de basse police, grossissant tous les incidents pour affoler l'opinion.

Nous n'en avons pas moins la conscience et la fierté d'avoir fait la démonstration de notre force, d'avoir prouvé qu'un grand mouvement était possible parmi les travailleurs des chemins de fer. Nous savons que chez ceux-là mêmes qui n'ont pas pris leur part de responsabilités et sont restés au travail, nous avons fait naître le sentiment du devoir qu'il eût fallu accomplir.

L'avenir développera les conséquences de notre action.

Ce sont là les principales raisons invoquées par le comité de grève. En somme, ce sont les mêmes raisons que nos camarades de *l'Humanité* invoquent. Ces derniers y ajoutent simplement l'observation, que les cheminots auraient dû attendre avec la déclaration de la grève jusqu'au moment de la réouverture des Chambres, afin que M. Briand n'ait pas autant de facilité pour étouffer la grève.

Les chefs syndicalistes ne sont pas du même avis.

Dans *La Vie ouvrière* Cratès déclare que les cheminots auraient dû s'adresser aux gros financiers, propriétaires des chemins de fer, directement, telle les *Rothschild*, les *Voguë*, les de *Ségur*, etc., au lieu de s'adresser au gouvernement. Comme il ne s'agissait dans ce conflit que d'une ques-

tion d'argent, le Conseil administratif était seul compétent de trancher la question souverainement.

Dans leur haine de tout ce qui sent l'Etat, nos bons syndicalistes oublient, que pour le public, qui a besoin du service des chemins de fer, une grève générale des cheminots n'est pas seulement une question d'argent à trancher entre les premiers intéressés.

Cratès dit par exemple :

« Elle (la grève des cheminots) devait par des manifestations rue Laffitte ou rue St-Florentin (au domicile des financiers) obliger la presse à démasquer cette oligarchie judéo-cléricale, doublement impopulaire dans le pays. Elle eût ainsi acquis toutes les sympathies de l'opinion publique et paralysé le gouvernement qui n'aurait pas osé mobiliser pour Rothschild.

Eh bien, nous croyons qu'il aurait osé et que l'opinion publique aurait applaudi des deux mains dès que les conséquences de la grève eussent atteint les intérêts vitaux du gros public.

Un autre passage des appréciations de Cratès :

« Grâce aux frères Rénaudel, la direction passa au personnel de l'*Humanité*, et tout de suite on remplaça l'action directe contre les Rothschild par l'action parlementaire auprès de Briand. Dès lors les cheminots n'apparaissent plus comme des ouvriers en lutte contre leur patron, mais comme des fonctionnaires en révolte contre le pouvoir.

P. Monatte s'exprime à peu près de la même façon. Personne de ceux qui connaissent le militant syndicaliste Victor Griffuelhes ne sera étonné d'apprendre que ce dernier apporte son jugement dans le même sens.

Les critiques des hommes de la Confédération générale du travail ne font pas grand cas du fait que l'organisation syndicale des cheminots restait fort incomplète, malgré les nombreuses adhésions parvenues au syndicat national à la veille de la grève. A peine on tient compte de ce que l'ensemble a manqué à ce mouvement dès le début. Aujourd'hui on rejette la faute de l'échec de cette grève non pas aux Rothschild & Cie, ni au traître Briand, mais aux camarades socialistes attachés à l'*Humanité*. Nous trouvons cela peu loyal et d'autant plus injuste que l'*Humanité*, autant que les camarades socialistes en particulier, ont fait leur possible pour se rendre utiles aux cheminots en grève. Il faut un certain toupet pour prétendre avec autant de précision que la victoire eût été certaine aux cheminots s'ils ne s'étaient point adressés aux camarades socialistes.

Nous ne croyons pas, qu'en renvoyant sa déclaration au moment de la rentrée des Chambres, la grève des cheminots eût pu être sauvée. Rothschild et consorts sont assez riches pour acheter la majorité des députés, pour autant que cela eût été nécessaire.

Mais encore bien moins pouvons-nous admettre que Briand eût observé une autre attitude vis-à-vis de la grève, au cas où les représentants des

cheminots auraient tenu l'*Humanité* et les militants du Parti socialiste à l'écart de leur mouvement.

Il faut être bien naïf, pour s'imaginer que l'opinion publique en France — dont les syndicalistes prétendent eux-mêmes que les petits bourgeois forment la partie prépondérante — eût été plutôt sympathique aux grévistes, si ces derniers auraient fait avancer leur mouvement par l'action directe plutôt que d'accepter le concours des militants et d'un organe de publication socialiste.

L'opinion publique peut sympathiser avec un mouvement — peu importe qu'il soit politique ou économique — aussi longtemps que ce mouvement ne dérange pas ou ne porte pas trop de préjudice au grand public.

Il est impossible d'éviter cela au moment d'une grève générale des cheminots, qui, si elle réussit, doit être une véritable catastrophe sociale.

Mais au moment où le grand public se sent sérieusement ennuyé ou dès qu'il commence à subir des dommages, l'opinion publique se dirige droit contre les auteurs réels ou imaginaires du conflit.

Dans les milieux où l'élément socialiste ne prédomine pas, les auteurs des conflits économiques seront presque toujours les ouvriers.

Il est donc nécessaire, dans des cas semblables, que l'organisation syndicale des ouvriers en cause soit assez solide pour pouvoir soutenir une grève, malgré l'opinion publique, malgré l'intervention du gouvernement, jusqu'à ce que satisfaction soit donnée aux grévistes, ou bien il faut pouvoir compter au moins sur l'appui moral d'un milieu dans lequel les éléments socialistes dominent l'opinion publique.

En France, ni l'une ni l'autre de ces conditions existe actuellement; c'est ce que nous avons pu constater à nouveau au cours de la grève des cheminots. Ce sont là les raisons principales pour lesquelles le renégat Briand a osé mobiliser pour les Rothschild, et c'est pourquoi nos camarades cheminots ont dû subir une défaite.



L'émigration italienne.

L'extension de l'émigration italienne ne peut être établie exactement. Cependant son développement continu est incontestable. D'abord, nous distinguons deux catégories d'émigrants. Dans la première nous trouvons les ouvriers quittant l'Italie pour toujours; la seconde catégorie comprend ceux qui ne cherchent de l'occupation dans un autre pays que pour un certain temps. Pour ces émigrants l'absence de leur pays n'est pas limitée à une saison déterminée.

Evidemment, la seconde catégorie comprend aussi les ouvriers de saison. Ceux-ci retournent régulièrement à la maison pour passer les mois de l'hiver en famille. Les émigrants se dirigeant vers les pays de l'Europe appartiennent à la seconde catégorie, tandis que ceux qui vont